



Montréal, le 3 juin 2022

Objet : Fonds de soutien en sport

Madame, Monsieur,

Le gouvernement du Québec souhaite permettre la relance et la pérennité des événements sportifs. Pour ce faire, le gouvernement provincial injecte 6 000 000 \$ dans un fonds de subvention qui s'adresse aux comités organisateurs d'événements sportifs locaux, régionaux, provinciaux, canadiens et internationaux.

Vous trouverez tous les renseignements et documents nécessaires à la formulation de votre demande d'aide financière en cliquant sur le lien suivant :
www.sportsquebec.com/fonds-de-soutien-en-sport

SPORTSQUÉBEC a la responsabilité de procéder au traitement et à l'analyse des demandes afin de recommander une liste de comités organisateurs subventionnés selon le budget total.

Veuillez prendre note que vous trouverez dans ce guide l'objectif, les critères d'admissibilité, les dépenses admissibles et le lien pour le formulaire.

La date limite pour le dépôt d'une demande est le **21 juin 2022 à 23h59**.

Nous vous invitons à contacter votre fédération ou votre URLS si vous avez des questions.

Jean Faucher
Président